

CZORTKOW, v. de Gallicie, chef-l. d'un cercle de même nom; elle est située sur le Sered, 35 l. S.-E. de Lemberg; manufact. de tabac. Le cercle, 166 l. c. de superficie, fertile et bien cultivé; il produit des grains, du maïs, du tabac, des melons et des fruits; on évalue ses h. à 150,000.

D.

DAADEN, petite v. des Etats prussiens, prov. du Bas-Rhin, rég., 12 l. N. de Coblantz; mines de fer et de cuivre; forges. 900 h.

DABBE, v. de Nubie, roy. de Dongolah, sur le Nil.

DABER, v. des Etats prussiens, prov. de Poméranie, rég. de Stettin, cercle, 6 l. 1/2 de Stargard; elle a plusieurs manufactures de drap. 930 h.

DABIE, v. de Pologne, woiwodie de Masovie, obwodie de Lenezyc, 34 l. O. de Varsovie; 7 grands marchés annuels. 940 h.

DABO, vg. de Fr., dép. de la Meurthe; arr., 5 l. S.-E. et poste de Sarrebourg, cant. et poste de Phalsbourg. 1,850 h.

DABOT, v. de l'Hindoustan anglais, présid. de Bombay; port qui fait le commerce de poivre et de sel.

DABRINGHAUSEN, vg. des Etats prussiens, prov. de Clèves-Berg, rég., 7 l. 1/2 S.-S.-E. de Dusseldorf. 2,695 h.

DACCA, v. de l'Hindoustan anglais, présid. du Bengale, chef-l. de distr., 50 l. du Mourched-Abad; palais des Nababs, citadelle; belles fabr. de mousselines renommées; fonderie de canons, etc.; marchés pour les cotons; maisons de commerce considérables. 200,000 h. — **D.**-Djélapour, distr., même prov. Le Gange et le Brahmapoutre l'arrosent, et fertilisent le sol qui produit beaucoup de riz, de coton et de bétel; les manufact. y sont en grand nombre; les plus renommées et les plus riches sont celles de mousselines qui sont les plus belles de l'Inde. 938,710 h. Le chef-l. est Dacca.

DACHALA, v. de Nubie, roy. de Sennaar, rive gauche du Bahr-el-Azrak.

DACHAN, bourg de Bavière, cercle de l'Isar, 4 l. 1/2 de Munich; brasseries, scieries. 1,100 h.

DACHSENBACH, v. de l'archiduché d'Autriche; pays au-dessus de l'Ens, 12 l. 1/2 S.-S.-O. de Saltzbourg.

DACHSTEIN, bourg de Fr., dép. du Bas-Rhin; arr., 4 l. O. de Strasbourg, cant. et poste de Molsheim. 500 h.

DADI, v. de la Turquie d'Europe, gov. du capitán-pacha, sandjak, 15 l. O.-N.-O. de Négrepont.

DADJEL, v. du Bélouchistan, prov. de Kotch-Gandava, 68 l. N.-E. de Gandava.

DADOU, v. de l'Hindoustan anglais, présid. du Bengale, 19 l. O.-N.-O. de Sirynagor.

DADOUVILLE, vg. de Fr., dép. du Loiret; arr., cant., 3/4 de l. S.-E. et poste de Pithiviers. 540 h.

DADOB, v. du Bélouchistan, prov. de Kotch-Gandava; chef-l. de distr., 24 l. N. de Gandava.

DADRY, v. de l'Hindoustan, pays des Segks, 14 l. N.-N.-E. de Narnoul.

DAGELET, île de la mer du Japon, côte orient. de la Corée; on y trouve beaucoup de bois de construction, dont les habitants de la Corée font le commerce.

DAGHESTAN, prov. de la Russie d'Europe, bornée au N. par la prov. de Caucase; à l'O. par la Circassie et la Géorgie, au S. par le Chirvan, et à l'E. par la mer Caspienne. Les montagnes du Caucase couvrent les parties occidentale et méridionale, et de nombreuses ramifications parcourent l'intérieur; de ses nombreuses riv., qui toutes vont se jeter dans cette mer, les plus considérables sont: le Koïson, le Samour, le Bouam et le Terek, qui limite le Daghistan au N. Cette prov. est divisée en deux parties principales: le Daghestan sept. et le Daghestan mérid. Le sol fertile serait d'un rapport beaucoup plus considérable, si l'agriculture était mieux entendue; toutefois les récoltes sont encore assez abondantes en froment, orge, riz, fèves, garance, safran, et surtout légumes, fruits et raisins. Parmi les bestiaux et les animaux domestiques qu'on élève avec soin, on distingue le cheval tatar et persan, le chameau, l'âne, le mulet, et le mouton à grosse queue; de belles forêts peuplées de gibier couvrent les

montagnes, qui recèlent du plomb, du fer et du soufre; l'industrie s'applique à l'exploitation de ces mines, à la fabrication des armes, des instrumens aratoires, des étoffes de grosse laine, du salpêtre, etc. Le commerce intérieur est le plus important; il est fait par les Juifs et les Arméniens; les Tatares s'adonnent particulièrement à la culture des terres. 200,000 h. Chef-l. Derbend.

DAGLAN, bourg de Fr., dép. de la Dordogne; arr., 5 l. S. et poste de Sarlat, cant. de Dumme. 1,350 h.

DAGMA, v. d'Arabie, prov. d'Oman, 14 l. S.-E. de Mascat.

DAGNY, vg. de Fr., dép. de Seine-et-Marne; arr., 3 l. S. et poste de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher. 210 h. — **D.**-Lambercy, Aisne; arr., 10 l. N.-E. de Laon, cant. et poste de Rozoy. 425 h.

DAGO, île de la mer Baltique, côte de la Russie d'Europe; elle n'a qu'un port, celui de Teven-Haven; bons pâturages, pêche considérable l'hiver. 10,000 h.

DAGOUVILLE, vg. de Fr., dép. de la Meuse; arr., cant., 3 l. O. et poste de Commercy. 315 h.

DAGSBOROUGH, comm. des Etats-Unis, Etat de Delaware, comté de Sussex. 2,200 h.

DAGUENIÈRE, vg. de Fr., dép. de Maine-et-Loire; arr., 2 l. S.-E. et poste d'Angers, cant. de S.-Aubin-des-Ponts-de-Cé. 725 h.

DAHALAC, île du golfe Arabique, côte d'Abyssinie, prov. de Samhara; sol bas et plat d'un côté, et hérissé de rochers de l'autre; chèvres renommées pour la beauté de leur poil; gomme laque; commerce de petit cabotage. Le chef-l. est Dalala. Dalala est une petite ville qui a un petit port.

DAHHI, bourg d'Arabie, prov. de de Sanaa; mosquée, tannerie, poterie, briqueterie, préparation d'indigo.

DAHLEN, v. des Etats prussiens, prov. de Clèves-Berg, rég. de Dusseldorf, 6 l. N. de Juliers; on y fait de la toile et de la soierie; cette v. a acquis une funeste célébrité par les cruautés du duc d'Albe contre les protestants.

DAHME, v. des Etats prussiens, prov. de Brandebourg, rég. de Potsdam, 16 l. S. de Berlin; manufact. de draps et commerce de laine. 2,834 h.

DAHNA (al), grande plaine de l'Arabie sept., entre l'Hedjaz et la Turquie d'Asie; ce n'est qu'un vaste désert de sable, où l'on trouve çà et là quelques oasis aux riches dattiers et aux verdoyans pâturages. Cette plaine, bornée à l'E. par l'Euphrate et à l'O. par de hautes montagnes, est habitée par des tribus nomades gouvernées par des scheyks. 200,000 h. Les ruines qui couvrent ce sol prouvent que jadis il fut peuplé par une nation civilisée.

DAHOMEY, roy. de la Guinée supér., qui, vers le N., s'étend, à ce qu'on croit, jusqu'à la Nigritie; le roy. de Benin le borne à l'E.; le golfe de Guinée au S.; et le roy. d'Achanti à l'O. : pays entrecoupé de riv. et de marais, sol fertile, et qui produit beaucoup de maïs, millet, yams, sucre, coton, indigo, tabac, sucre, patates, de bananes, de plantain, d'ananas, d'oranges et autres fruits divers, ainsi que du poivre et des épices. Les habitants du Dahomey sont graves, laborieux, courageux jusqu'à l'intempérance, parfois barbares, parfois civilisés, fiers, généreux, mais souvent cruels; fanatiques dans leur amour pour leur roi, mettant une sorte de religieuse superstition à le croire immortel, et ne lui parlant que la tête prosternée dans la poussière. Tous les ans il distribue à ses sujets non des emplois, non des honneurs, non des récompenses, mais des femmes; toutes lui appartiennent; lui seul a le droit d'en donner, et il n'en donne qu'à prix d'argent; aussi dans le roy. de Dahomey les femmes sont-elles un objet de commerce singulièrement important pour le souverain. Il va sans dire que d'avance le choix du roi est fait, et que le lot le plus considérable et le plus beau lui appartient toujours; les beautés de second ordre sont vendues aux nobles, celles de troisième ordre aux chefs des armées; le reste est distribué au peuple; et quoiqu'il arrive qu'à un homme de cette classe il en tombe une vieille au lieu d'une jeune, une laide au lieu d'une belle, il est tenu encore de se trouver content. Cet étonnant despote qui regarde la moitié de la nation comme de vils esclaves, et l'autre comme une marchandise, a aussi un régiment de femmes qui, habiles à